

Proposition pour une table-ronde sur la pollution de l'air.

Responsable : F. Charvolin

La surveillance de la pollution de l'air a été systématisée par la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (LAURE) de 1996, qui prévoit une couverture nationale des mesures de pollution de l'air. Sont ainsi créés des regroupements d'anciennes associations de mesure de la pollution de l'air souvent départementales, sous la forme d'AASQA (Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air). Elles travaillent en partenariat avec les administrations publiques.

Le public est particulièrement sensible aux pollutions qui affectent sa perception, et notamment les odeurs qui l'environnent, et ce, depuis plusieurs siècles. Dans les années 2000 se sont multipliées des dispositifs participatifs où il est intégré et où on demande sa collaboration. A Lyon, un organisme a été créé pour dresser avec le public une cartographie des odeurs : Respiralyon (www.respiralyon.org/). La table ronde pourra analyser le mode de participation pluri-acteurs qu'organise respiralyon, que ce soit dans son organigramme ou dans le traitement de l'information en provenance des lyonnais. Il s'agit de réunir des parties prenantes de Respiralyon (issu d'une collaboration entre la DREAL, le SPIRAL-AIR, les industriels, le Grand Lyon, l'AASQA "Air Rhône Alpes", etc.) et dresser l'évolution de la structure et du protocole de collecte des données. Dans quels enjeux de protection de l'environnement, de santé publique, de promotion d'une économie verte... sont impliqués les acteurs ? En quoi la population est prise en compte ? Existe-t-il une force de proposition associative lyonnaise sur le front de la perception et de la gestion des odeurs ?